



# SÉNART, FORÊT DU III<sup>E</sup> MILLÉNAIRE

## *Collectif associatif*

---

Draveil – Vigneux-sur-Seine – Montgeron – Yerres – Brunoy – Epinay-sous-Sénart – Boussy-Saint-Antoine  
Quincy-sous-Sénart – Combs-la-Ville – Lieusaint – Tigery – Saint-Germain-lès-Corbeil – Etiolles – Soisy-sur-Seine

---

PRÉSIDENT Gérard HERBUVEAUX  
22, avenue Edouard Herriot  
94 260 FRESNES  
Tél : 01 42 37 35 20  
E-mail : senart+foret@free.fr

## Rapport moral pour l'année 2010 présenté par le Président Gérard HERBUVEAUX à l'Assemblée Générale du 25 juin 2011

Comme vous me l'avez demandé les années précédentes, ce rapport moral sera aussi court que possible.

L'année 2010 a confirmé l'étiollement de la Charte Forestière de Territoire du Massif de Sénart que nous avons signée le 25 mai 2005 : les concertations régressent globalement et ont lieu principalement en dehors des réunions officielles de cette Charte. Les menaces contre la forêt de Sénart se confirment et résultent, pour l'essentiel, de directives nationales de l'Office National des Forêts et de la politique, ou de l'absence de politique, de l'Etat concernant les forêts et la filière bois. Plus secondairement, il est de plus en plus difficile de mettre en place les partenariats nécessaires, en particulier sur le plan de la communication, à l'organisation d'activités visant le très grand public qui, de ce fait, ont diminué.

Deux orientations nouvelles ont été engagées en 2010, que vous avez confirmées et précisées lors de notre Assemblée Générale du 12 juin 2010 :

- Chercher à peser sur les orientations générales de la politique forestière et sur celles concernant la filière bois, d'abord en intervenant au sein du mouvement associatif francilien, ensuite en établissant un partenariat durable avec l'Intersyndicale de l'Office National des Forêts ainsi qu'avec les élus et les scientifiques, enfin en sensibilisant le grand public sur les menaces concernant la forêt de Sénart. Cette orientation nouvelle n'a pu réellement commencer à être mise en œuvre en 2010 du fait de l'indisponibilité de plusieurs membres de notre Bureau.
- Développer les actions au profit direct des usagers du massif de Sénart, principalement en proposant des sentiers sur sol naturel et en participant à leur entretien. Cette action s'appuie largement sur les études et réflexions menées depuis 2006 par notre Collectif sur le schéma de circulation du massif de Sénart. Elle a été menée au sein du groupe de travail chargé de l'élaboration de la nouvelle carte du massif de Sénart, qui a proposé la refonte des sentiers en boucle, intégrée dans la nouvelle carte diffusée à partir de novembre 2010.

Pour le reste, l'activité de notre Collectif s'est poursuivie sans changements notables, compte tenu de nos possibilités effectives d'action, des difficultés et aussi des opportunités nouvelles.

En 2011, ces deux nouvelles orientations ont commencé ou continué à être mises en œuvre. Pour ce qui concerne la gestion forestière et la filière bois, questions qui deviennent maintenant porteuses, ceci s'est traduit d'abord par notre participation au «Groupe Forêts» mis en place récemment par Ile-de-France Environnement, groupe qui peine à démarrer et à faire des propositions globales à la hauteur des enjeux. Ceci a surtout été mis en musique lors de notre appel à un rassemblement pour la réouverture du parking des Bosserons le 21 mai 2011, où cette thématique a été abordée avec un représentant de l'Intersyndicale de l'Office National des Forêts et le Président d'Essonne Nature Environnement. Pour ce qui concerne les sentiers, un groupe de travail "Sentiers de Sénart" fonctionne depuis le début

de 2011. Il rassemble les associations de randonneurs, des associations environnementales et l'Office National des Forêts dans une vraie concertation. Dans ce cadre, nous devrions prochainement prendre en charge l'entretien d'une partie des sentiers sur sol naturel, les randonneurs se chargeant du balisage des sentiers et l'Office National des Forêts de la mise en œuvre d'un programme d'aménagements et de travaux qui pourrait s'étaler sur 3 à 5 ans.

*Lors de la discussion en Assemblée Générale, divers compléments ont été apportés.*

Tout d'abord, il conviendra à l'avenir d'anticiper très largement les questions émergentes qui ne se posent/poseront souvent que dans plusieurs années. Quand bien même aucune action visible ne pourrait être engagée, nous devons continuer à réaliser les études nécessaires et discuter/préparer nos propositions futures. Il s'agit donc d'officialiser et de renforcer une orientation générale déjà mise en œuvre depuis plusieurs années.

En 2011, les études et concertations concernant les mares et tourbières, les landes et la gestion forestière se sont poursuivies sans changements notables. Deux chantiers écologiques coopératifs ont été organisés avec nos partenaires habituels : l'Office National des Forêts, Nature et Découvertes et la Société Batrachologique de France.

La question de la gestion des emprises des lignes à haute tension (dossier RTE), sur laquelle nous avons fait nos premières propositions dès 2003, a refait surface à la fin de 2009 par suite de la volonté de RTE d'améliorer la sécurité de la fourniture d'électricité. L'élaboration d'un plan de gestion par l'Office National des Forêts a été commencé en 2010 avec une certaine concertation. Nous avons élaboré, avec nos partenaires scientifiques et associatifs, des orientations générales que RTE et l'ONF n'ont pas daigné prendre en compte malgré l'intérêt certain qu'elles ont suscité. Alors que tout nous laissait supposer que ce plan de gestion ne serait qu'un nouvel habillage des projets initiaux de RTE et qu'il ferait l'objet d'un rejet massif de la part des signataires de la Charte Forestière, il a été abandonné. Depuis lors, aucune action n'a été mise en œuvre par RTE, ce qui entraîne évidemment une dégradation forte de la sécurité du réseau électrique, mais aussi une dégradation écologique et paysagère tout à fait notable. La situation actuelle est manifestement intenable et le dossier devrait refaire surface dans les prochaines années. Sénart Forêt du III<sup>e</sup> Millénaire doit donc s'y préparer.

**Ainsi complété, le présent rapport moral pour l'année 2010 a été approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.**